



Remboursement apres 20 ans de silence ?

Par **dede68**, le **06/11/2008** à **09:31**

en 1987 j'ai acheté un vehicule neuf a crédit mais comme je n'ai pas pu le payer cette voiture a ete revendu elle m'avais couré environ 8000€ a l'époque mais la semaine derniere la boite de credit m'appel pour me dire que je leur doit 27500€,et que si je paye de suite je ne paie que15000€.
que puis je faire.
merci

Par **ellaEdanla**, le **06/11/2008** à **11:00**

Bonjour,

afin de pouvoir vous apporter une réponse précise, pourriez-vous nous dire si en 1987 l'organisme de crédit a fait le nécessaire pour vous faire condamner par le Tribunal au paiement de ce crédit ou s'il n'y a eu que des poursuites amiables ?

Dans cette attente,

Cordialement.

Par **dede68**, le **06/11/2008** à **17:10**

oui j'ai eu la condamnation par le tribunal d'altkirch en1987 mais il n'i a pas eu de suite jusqu'a

la semaine derniere